



Compte rendu de Conseil Municipal **Séance du 18 Juin 2018**

Nombre

de Membres en exercice 15

Date de la convocation : le 12 Juin 2018

de Présents 14

de Votants 14

L'an deux mil dix-huit, le dix-huit juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Grez-en-Bouère, sous la présidence de Monsieur Jean-François LASSALLE, Maire.

Présents : Mme Evelyne PERTHUÉ, M. Dominique LUCAS, Mme Eliane PANNIER, M. Jean-Pierre FOUCHER (Adjoint au Maire), Mme Josiane ROBIN, M. Jérôme BESNIER, M. Yann OLLIER, Mme Aurore LUCAS, M. Michel FOUCHER, Mme Sandrine PLANCHARD, Mme Julie LEJEUNE et M. Marc CHAIGNON.

Excusées : Mme Sophie LEFAUCHEUX

Secrétaire de séance : Mme Sandrine PLANCHARD

Approbation du dernier procès-verbal

Monsieur le Maire fait procéder au vote du procès-verbal.

VOTANTS : 12 (Mme Sandrine PLANCHARD et M. Willy PIPELIER étaient absents lors de la dernière réunion)

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Délibération n°2018-06-01 : Bail Commercial entre la Commune et la SASU BOULID YOUNES - Bâtiment Multi-Services situé 32 rue de la Libération

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de louer la cellule n°1 à la SASU BOULID YOUNES (épicerie, alimentation...), sous l'enseigne Coccimarket. Le loyer mensuel sera de 605,00 € H.T par mois.

Délibération n°2018-06-02 : Bail Commercial entre la Commune et la SAS L'ALLIANCE - Bâtiment Multi-Services situé 32 rue de la Libération

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de louer la cellule n°2 à la SAS L'ALLIANCE (torréfaction). Le loyer mensuel sera de 347,00 € H.T par mois.

Délibération n°2018-06-03 : Devis concernant l'achat d'une chambre froide pour le bâtiment multi-services

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le devis de l'entreprise FCPL de Changé (Mayenne) pour un montant de 9 000,00 € H.T, soit 10 800,00 € T.T.C
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis avec cette entreprise.

Délibération n°2018-06-04 : Parking devant le Collège : cession par le Département à la Commune

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** d'accepter la cession à titre gratuit de la partie de la parcelle cadastrée section AB n°89 supportant le parking situé devant le Collège en bordure de la RD109 ;
- **DÉCIDE** de laisser le parking à disposition du Collège ;
- **DÉCIDE** que les frais notariés pour l'établissement de l'acte seront à la charge du Département ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement un adjoint à signer l'acte de cession avec le Conseil Départemental de la Mayenne ainsi que tous les documents inhérents au dossier.

Droit de Préemption Urbain

Le Conseil décide de ne pas préempter :

- Le bien situé **55 rue de la Libération**, cadastré section AC n°86, 87 et 248, d'une superficie totale de 429 m².
- Le bien situé **13-15-17 rue Villebois Mareuil**, cadastré section AD n°86 et 87, d'une superficie totale de 701 m².
- Le bien situé au lieu-dit « **La Groussinière** », cadastré section AC n°172, 175, 176, 177, 357, 398 et 482, d'une superficie totale de 891 m².

Vu pour être affiché le 25/06/2018

Le Maire, Jean-François LASSALLE

